



INITIATION A L'AROMATHERAPIE

Objectif général de la formation	Appréhender la connaissance de l'huile essentielle (He), prendre conscience de son utilité mais aussi de sa toxicité potentielle, découvrir différentes utilisations des He. Approche de l'utilisation des He dans la gestion du stress. Découvrir une quinzaine d'He.
Compétences à atteindre	Comprendre le besoin de connaissance nécessaire à la manipulation des He. Pouvoir utiliser une quinzaine d'He.
Public visé	Pharmaciens et Préparateurs en pharmacies
Prérequis	Aucun
Programme	9h – 9h20 : Evaluation initiale, recueil des attentes des participants, adaptations pédagogiques si nécessaire 9h20 – 12h : ○ Historique et Généralités des huiles essentielles (He). ○ Dangerosité et toxicité des He. ○ Différentes voies d'administration et posologie. ○ Gestion du stress avec les He. 13h30 – 13h45 : Bilan à la mi-journée, adaptation si nécessaire ○ Échange avec le groupe 13h45 – 17h15 ○ Présentation détaillée d'une quinzaine d'huiles essentielles. 17h15 – 17h30 : ○ Evaluation des connaissances finales ○ Questionnaire satisfaction

Méthode pédagogique	Alternance d'aspects théoriques et de situations cliniques spécifiques issues de la pratique et en lien avec les pathologies traitées
Moyens pédagogiques	Salle équipée pour la formation, présentations PowerPoint, vidéoprojecteur, supports de cours, étude de cas pratiques, questionnaires
Modalités d'évaluation	Evaluation initiale : QCM Evaluation des connaissances en fin de formation par QCM Questionnaire de satisfaction
Nombre maximum de stagiaires	20
Durée	7 heures
Intervenants	Eric MICHEL, Docteur en pharmacie
Coût de la formation	300 € HT Financements possibles : OPCO-EP, FIF-PL
Dates et lieu	Jeudi 27 mars 2025 9h-12h / 13h30-17h30 Espace Crusoé – Immeuble le Boréal – 16 rue Madeleine Brès – 25000 Besançon
Modalités et délais d'accès	Présentiel / visioconférence Formulaire d'inscription à remplir sur le site internet de l'IES Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur réception et une convention tripartite est signée définissant les délais d'accès. Dans le cas où le nombre de participants est insuffisant sur le plan pédagogique, l'IES se réserve le droit d'annuler une session. La présence des stagiaires dans les locaux du centre de formation implique l'acceptation du règlement intérieur qui leur est adressé par mail. Un certificat de formation est remis au participant une fois la facture acquittée après la formation.